

UNE PAGE FACEBOOK POUR VOTRE PAROISSE, UNITE PASTORALE ...

COMMENT COMMENCER ?

- Constituer une équipe : qui sont les administrateurs, les éditeurs ?
- Définir la ligne éditoriale : quels sont les sujets à traiter représentatifs de votre paroisse/up?(ex : annonces paroissiales, homélie, message, événements de et en dehors de l'up/paroisse)
- Convenir de la fréquence : viser la régularité sur le long terme (être assez nombreux pour alimenter suffisamment la page). Au minimum trois fois par semaine pour être visible
- Préférer une page à un groupe (vue par tous). Un groupe peut par contre être créé entre administrateurs ou utilisateurs de la page pour discuter sur l'administration de la page.

VISIBILITÉ

- Inviter les paroissiens, amis à visiter la page à la liker : inviter régulièrement à le faire
- Pour faire connaître un événement important on peut sponsoriser un post (5euros) : 100% des personnes qui ont liké la page voient le post, alors qu'habituellement maximum 30%
- Aimer des pages (paroisses, diocèse, autre), laisser des commentaires sur les pages pour être vus par d'autres, relayer des événements
- Un hashtag (#) : à mettre devant des mots clefs, quand on cherche le mot dans la recherche facebook on retrouve la page qui a mis le #, cela permet aussi plus de visibilité
- Créer des événements (fêtes, célébrations...)

FRÉQUENCE

- Au minimum trois fois par semaine pour être vu par les gens qui ont liké la page

TYPE D'ÉCRITURE

- Ecrire brièvement
- Interpeler les internautes en leur posant une question

LES PHOTOS : UNE IMAGE VAUT MIEUX QUE 2.000 MOTS !

- **Taille conseillée :**
 - Photo de profil : 160 x 160 pixels
 - Photo de couverture : 851 x 315 pixels

- Publication : 403 x 403 pixels
- Attention aux droits sur les photos, le nom de l'auteur doit être visible (ajouter le crédit photo par exemple dans picasa -> exporter la photo, écrire le nom de l'auteur)
- Pour redimensionner vos images** : <http://www.webresizer.com/resizer/>

- **Présentation attractive** : diaporama, album photo, carousel, canva.

- Suivre la procédure indiquée en cliquant sur l'icône « partager une photo » qui apparaît en haut de la page quand vous êtes administrateurs ou éditeurs :



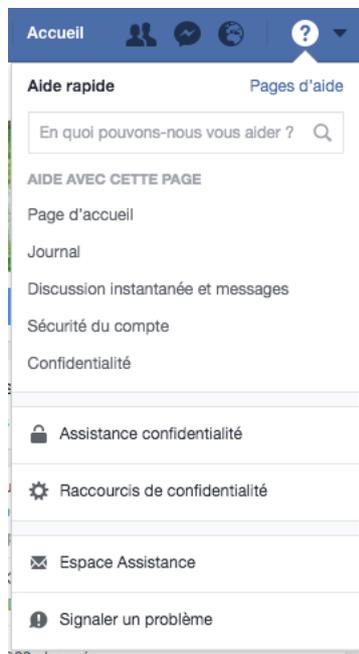
- Des photos créatives (avec des couleurs, des phrases): créer un canva : https://www.canva.com/fr_fr/creer/images-reseaux-sociaux/

LES VIDÉOS

- Voir ci –dessus : « Partager une vidéo »
- possibilité d'insérer sa vidéo, via l'outil de Facebook, ou You Tube, Daily motion
- **Type de vidéo** : brève, pertinente par rapport au message à transmettre, décalée...

HELP !

- La page d'aide répond à de nombreuses questions :



SÉCURITÉ, CONFIDENTIALITÉ

- En cas de commentaires inopportuns, les administrateurs sont habilités à les supprimer, ils peuvent prendre contact avec la personne concernée, voire la supprimer de leur page si grosse difficulté. Les modérateurs peuvent aussi supprimer les commentaires des internautes mais pas ceux des administrateurs ou éditeurs.
- Pendant les périodes de congé, veiller à ce qu'il y ait toujours un des administrateurs qui soient actifs sur la page pour limiter le risque de piratage de la page.

Il ne vous reste plus qu'à inviter vos amis à liker, à commenter !